



Commune de  
LABRUYERE-DORSA

## INFORMATION MUNICIPALE DU 03/06/20 Gestion de crise sanitaire Coronavirus COVID-19 Commune de Labruyère-Dorsa

Dans l'attente de la rédaction du premier bulletin de la nouvelle équipe municipale (prévu début juillet) et vu que certaines familles ne sont pas encore destinataires de nos informations régulières par mail (sur simple demande à [mairie-labruyere.dorsa@wanadoo.fr](mailto:mairie-labruyere.dorsa@wanadoo.fr)), nous profitons de cette distribution de masques (article ci-après) pour vous communiquer quelques informations importantes dont certaines ont déjà été diffusées par courriel. Nous vous invitons à retrouver l'ensemble de nos 12 communications réalisées depuis le début de la crise sanitaire sur la page dédiée de notre site internet communal :

<https://www.mairie-labruyeredorsa.fr/fr/infos-pratiques/crise-sanitaire-epidemie-de-coronavirus-covid-19.html>

### DISTRIBUTION DE MASQUES COMPLEMENTAIRE

La commune de Labruyère-Dorsa a reçu deux dotations de masques. Tout d'abord, 300 masques chirurgicaux ont été mis à disposition par la sous-Préfecture. Ces derniers ont été répartis aux personnes âgées de plus de 65 ans. Puis, plus récemment, nous avons obtenu une dotation de 260 masques en tissu, cofinancée par le Conseil Régional Occitanie et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, à destination de l'ensemble des habitants. Chaque famille Labruyénoise est donc destinataire du lot joint au présent courrier. Le Maire et le Conseil municipal remercient nos partenaires (l'Etat, le Conseil Départemental et le Conseil Régional) et invitent les Labruyénois-es à faire bon usage de ces masques. En effet, déconfinement n'est pas synonyme de disparition du virus et il est important de continuer à respecter les gestes barrière et de distanciation sociale.

### PETIT MARCHÉ : NOUVEAUX HORAIRES ET BIENTOT NOUVEAU STAND

Notre petit marché a repris du service avec de **nouveaux horaires : 17h30 – 19h30**. Pour vous permettre d'être correctement servis et pour fluidifier l'affluence, nous vous rappelons que les producteurs de veau-boeuf (Julien et Alexandre) et de volailles (Mélissa) vous invitent à poursuivre vos commandes préalables. Vous pouvez aussi continuer à commander des paniers de légumes à Mélissa, dans l'attente d'un nouveau producteur de légumes. En revanche, pas de commandes à effectuer en amont du marché pour ce qui est du fromage. **Nous avons créé une page dédiée au petit marché sur notre site internet communal pour vous permettre de retrouver facilement les coordonnées, les tarifs et produits de nos producteurs. N'hésitez-pas à vous y rendre :**

<https://www.mairie-labruyeredorsa.fr/fr/infos-pratiques/le-petit-marche-de-labruyere-dorsa.html>

Ce **vendredi 5 juin**, tous nos producteurs habituels seront présents :  
les volailles Grazacoises, Souris & Cheese et l'EARL le Trotis.

**Nous avons aussi engagé des échanges avec un Food Truck qui devrait prochainement être présent les soirs de marché. Il proposera des burger-frites ou des plats cuisinés. Nous vous informerons plus précisément dans les jours à venir (par mail).**

### REOUVERTURE AU PUBLIC DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Nous avons pu nous procurer le matériel permettant de protéger notre secrétaire en cette période d'épidémie. Ainsi, l'accueil de la Mairie reprendra un fonctionnement plus proche de la normalité **à partir du lundi 15 juin**. Il faudra néanmoins venir avec un masque et son propre stylo et respecter les consignes énoncées sur place. Dans cette attente, **merci de prendre rendez-vous par mail [mairie-labruyere.dorsa@wanadoo.fr](mailto:mairie-labruyere.dorsa@wanadoo.fr) ou par téléphone 05.61.08.35.24 aux horaires d'ouverture habituels.**

## TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Avec les beaux jours, les activités de bricolage et jardinage sont appréciées par beaucoup d'entre vous. Pour qu'elles se déroulent dans le respect de tous, nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral est en vigueur en Haute-Garonne. Pour éviter les nuisances sonores et les conflits de voisinage, il définit des tranches horaires qu'il convient de respecter :

- **Du lundi au vendredi :** 08h30-12h / 14h30-19h30
- **Le samedi :** 09h-12h / 15h-19h
- **Le dimanche et les jours fériés :** 10h-12h / 16h-18h

**Retrouvez l'arrêté préfectoral en ligne :**

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/content/download/5197/34692/file/arrete-pref-lutte-contre-bruits-voisinage-23-07-1996.pdf>

## DEPOT DE BRANCHES PRES DE L'EGLISE : SERVICE SUSPENDU JUSQU'A NOUVEL ORDRE

Dans une précédente information municipale le 11 mai, nous vous rappelions l'importance du civisme autour de ce service de dépôt de branches apprécié par beaucoup. En effet, nous insistions sur le fait que certains types de branchages épineux - dangereux pour les employés municipaux qui s'occupent du broyage - n'étaient pas tolérés tout comme le dépôt de tas d'herbes ou de feuilles. Nous vous invitons alors au tri et à déposer ce qui ne convenait pas à l'endroit du feu de la St Jean (en contrebas de la salle des fêtes). Aujourd'hui, force est de constater que la situation ne s'est pas améliorée, bien au contraire. De plus, pour éviter que ce lieu ne devienne un dépôt d'ordures (des pots de fleurs ou des soucoupes ont été trouvés ces derniers jours), le Maire a décidé de suspendre le service jusqu'à nouvel ordre. Nous organiserons prochainement de nouvelles conditions de dépôt et vous en informerons. Nous sommes conscients que beaucoup d'entre vous sont respectueux - et que des incivilités proviennent aussi d'habitants de villages voisins - mais il n'est plus possible de continuer ainsi.

## INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL LE 23 MAI DERNIER

Dans un contexte sanitaire inédit, le nouveau conseil municipal de Labruyère-Dorsa s'est réuni pour la première fois samedi 23 mai, à 11h à la salle des fêtes, pour élire le Maire et les adjoints. Distanciation sociale, port du masque et mise à disposition de gel hydroalcoolique étaient de circonstance. La séance fut ouverte par le Maire sortant, Guy VESELY, qui après avoir énoncé quelques mots confia la présidence de l'assemblée au plus âgé des nouveaux élus, Théo BURAS, et le secrétariat de séance au plus jeune, Philippe PEYTAVIN, conformément à la loi.

Aux côtés de deux assesseurs, Henri BRANCOURT et Philippe PEYTAVIN, Théo BURAS organisait alors l'élection du Maire à bulletin secret, après avoir recueilli l'unique candidature de Julien GODEFROY. Ce dernier obtint l'unanimité des suffrages et fut immédiatement installé dans sa fonction afin d'organiser l'élection de ses futurs adjoints ; ce qu'il fit après la transmission d'écharpe de 1<sup>er</sup> édile par l'ancien Maire.

Ensuite, sans surprise, Mélanie NEMOZ et Henri BRANCOURT furent respectivement élus 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> adjoint à l'unanimité. Après la lecture de la charte de l' élu local ainsi que le vote des indemnités du Maire et des adjoints, le nouveau Maire annonçait les prochaines échéances à venir :

- Un prochain conseil municipal le 10 juin établira les délégués aux différentes commissions (communales, intercommunales, syndicats, etc.),
- Un autre conseil municipal assez rapproché votera le 1er budget communal de la nouvelle équipe qui devrait déjà intégrer des projets annoncés pendant la campagne,
- Le 1<sup>er</sup> conseil communautaire, au sein duquel Julien GODEFROY siège pour représenter notre commune, aura lieu samedi 6 juin à la salle des fêtes de Miremont (public limité à 50 personnes),
- Le premier bulletin municipal sera édité début juillet et communiquera notamment la composition des différentes commissions, les premières orientations budgétaires et les premiers projets à venir.

### **Votre nouveau conseil municipal :**

Julien GODEFROY, Maire

Mélanie NEMOZ, 1<sup>ère</sup> adjointe

Henri BRANCOURT, 2<sup>nd</sup> adjoint

Patricia BRANCOURT, Philippe PEYTAVIN, Eva BAYET, Théo BURAS, Béatrice POUPART, Thierry BANNER, Marine ANQUETIN et Pierre PASCAL conseiller-e-s municipaux-ales